

2^{ème} COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

6 novembre 2013



FERME DE LA CESAREE
MACOURIA - 20 H 30

Début de la séance 21 H 15.

Membres présents :

Jean-Claude MARIEMA	Jean-David POQUET
Elisabeth BERTRAND	Mathieu PEPIN-LEHALLEUR
Amandine DUCAT	Brigitte MOREAU
Azalée SAINT-JALM	Philippe MENDES PENEDO
Marie-The MORNAND	

Membres représentés (votants)

Problème un membre ne peut avoir qu'un seul pouvoir !

Corinne BURETH	Représentée par Azalée Saint-Jalm
Alexandra TISON	Représentée par Azalée Saint-Jalm (ce pouvoir est invalidé)

Membres absents excusés (non représentés)

Mélanie COLLOMBON	Sébastien SANCHEZ
Nadège YVANEZ	

Membres absents non excusés (non représentés)

Sandra DRISS	

QUORUM : Dix membres régulièrement présents ou représentés

Invités

Sarah BOUFFET	Yannick HO YOU FAT : Absent
---------------	-----------------------------

Relevé de discussion

Comité directeur CREG du 06/11/2013

- Grand Caraïbe Guyane :
 - Compte rendu du Grand-Caraïbe
 - Vote : Le CREG sollicitera la Région Guyane par courrier afin de réitérer le Grand-Caraïbe sur la structure sportive de la Cité Régionale pour l'année 2014. La décision sur les modalités de prise en charge de l'organisation sera prise ultérieurement.
- Compte rendu de Pascal DUBOIS, référant FFE d'Outre-mer:
 - Lecture du compte rendu de Pascal DUBOIS
- Déclaration Unique de Compétition (DUC) :
 - Vote : Conformément aux préconisations de Pascal DUBOIS, le CREG n'attribuera aux clubs qui en feront la demande qu'une seule épreuve officielle (DUC) hors championnat de Guyane pour le reste de l'année sportive. Les attributions des épreuves du championnat en catégorie officielle restent inchangées.
- Sélection pour le Grand-Caraïbe au Surinam :
 - La sélection des cavaliers se fera conformément au règlement du championnat de Guyane suite au derby du dimanche 10 novembre 2013 (1 cavalier sélectionné sur l'épreuve Club 1 => Espoir - 2 cavaliers sélectionnés sur l'épreuve Club Elite => Elite - 1 cavalier sélectionné sur le classement général amateur => Grand-Prix).
 - Vote : Amandine DUCAT et Sarah BOUFFET seront les coaches pour le Grand-Caraïbe du Surinam.
- Tourisme:
 - Démission d'Isabelle LEROUGE, membre du Comité Directeur et présidente du Comité Tourisme
 - Décision de Radiation de Sandra DRISS pour absence aux réunions : « *Article 9.3 Absences : Tout membre du Comité ou du Bureau qui aura sans excuse reconnue valable, manqué à trois séances consécutives, soit au Comité soit au Bureau perdra ipso facto sa qualité de membre du Comité ou du Bureau.* »

Le remplacement de ces deux membres se fera par cooptation.
- Congé Individuel de Formation (CIF) :
 - Recherche d'un chargé de développement connaissant la Guyane et l'équitation, durant le CIF de Sarah BOUFFET qui se déroulera de janvier 2014 à novembre 2014.

DEROULEMENT DE LA REUNION

1. Grand Caraïbe Guyane

Les points négatifs mentionnés par des membres:

- **Restauration** : Pour tous les membres du Comité Directeur, Le service de restauration n'a pas été à la hauteur de la compétition (manque, gestion et attente des personnes). La défection annoncée le mardi soir a obligé une recherche rapide mais un choix d'une qualité nettement insuffisante.
- **Structure pour les chevaux** : manque de structure pour les chevaux – lignes d'attaches insuffisantes et mal clôturées pour le public et les enfants, pas de box, chevaux au soleil le dimanche après-midi. La sécurité des chevaux (proche de la route) et des personnes n'était pas suffisante.
- **Médiatisation** : Impact médiatique faible ou insuffisant pour certains au vu des affiches peu attrayantes, et de leurs visibilitées. Des banderoles seraient plus judicieuses.
- **Public** : contrairement aux impressions des membres de la Région Guyane qui ont trouvé cela plus attractif qu'aux palmistes certains membres n'ont pas trouvé qu'il y avait beaucoup de public.
- **Rapport qualité/coût** : La question du rapport entre la qualité de la manifestation et le coût est posée : ne serait-il pas plus intéressant de renouveler la manifestation dans un club ?
- **Qualité de la carrière** : Carrière poussiéreuse pour le public.
- **Sécurité des animations extérieures** : Lors de la coupure de courant aucun encadrant des jeux gonflables n'ont réagit lorsque les modules se sont dégonflés. Les enfants se sont retrouvés sous les plastiques.
- **Warm-Up** : question : la warm-up ne pourrait-elle pas être organisée dans les clubs (transport des chevaux, organisation de la soirée...).
Réponse : Difficile d'organiser le déplacement des cavaliers invités dans tous les clubs de Guyane – problème d'équité entre les différentes délégations du Grand-Caraïbe (règlement) – ne correspond pas à l'esprit de la compétition – la warm-up permet sur un tour facile de montrer aux chevaux le terrain sans les mettre dans la difficulté.
- **Soirée d'accueil** : Il est demandé d'éviter de faire la soirée d'accueil dans les locaux de la Région. Elle aurait pu être organisée sur les lieux du concours. L'ambiance fut moyenne et les moniteurs n'ont pas pu assister à la soirée car ils devaient ramener les chevaux dans les clubs pour ne pas les laisser sans surveillance à l'attache sur le terrain

Les points positifs :

- **Action marquante :** Cette action a été positive et réussit dans son ensemble. Les remarques ne restent que du détail. Dans sa globalité c'est une action à réitérer.
- **Site :** Le site de la Région se prête particulièrement à cette compétition. Dans Cayenne et à l'extérieur d'un club elle permet d'ouvrir la compétition au public. La superficie permet d'exploiter l'ensemble du terrain et d'y intégrer d'autres animations (stands, jeux, Gradins, baptêmes...). Excepté le manque de place pour quelques chevaux l'espace est sécurisant pour les équidés si on l'aménage différemment. Il permet aussi une ambiance très sympathique tout en créant des espaces conviviaux.
- **Médiatisation :** L'impact médiatique très valorisant pour l'équitation – direct TV sur les trois jours avec Guyane première, reportage TV avec ATG et la chaîne Kourouciennne. La conférence de presse a permis de médiatiser la manifestation avec tous les médias.
- **Animations :** Les animations ont été très appréciées. Il faudra les renforcer et les mettre d'avantage en avant pour le public et les clubs. Idem pour les stands.
- **Délégations :** Plus de délégation que les années précédentes ce qui crée des partenaires pour des futurs projets. Brésil, Saint-Martin, Les écuries du Clos avec la possibilité d'être accueillis chez eux pour l'Open de France.
- **Des partenaires privilégiés :** La Région qui nous donne la possibilité de faire une manifestation d'exception, la FFE avec l'intervention de Pascal DUBOIS, l'ensemble des sponsors avec la possibilité de renouveler notre association avec eux.
- **Ambiance :** L'ambiance a été très bonne. L'animation musicale, les speakers ont permis de mettre en avant la manifestation et de la rendre attractive pour le public et les cavaliers.

Piste pour l'année prochaine :

- Partenariat plus fort avec la SAMSAG pour 20 4/3 au lieu de 5
- Recherche de nouveaux sponsors
- Sécurisation et aménagement du site pour les chevaux
- Valorisation et intensification des animations équestres
- Valorisation des stands et/ou création d'un salon
- Améliorer le service restauration

Jean-David POQUET : Il est important de mettre en place une organisation à part entière. Soit par la prise en charge de la manifestation par un club soit par l'intervention d'un organisme chargé de l'organisation.

Jean-Claude MARIEMA : La Région s'est positionnée en partenaire privilégié et exclusif pour cette manifestation et c'est un interlocuteur de choix qui souhaite mettre en avant les sports équestres. La collectivité régionale s'attend à réitérer cette manifestation et en faire un rendez-vous annuel attendu par la population Guyanaise.

Sur un budget de 85 000€ au départ, la Région a participé à environ 45 000€ en moyens mis à disposition.

Les directs TV et la conférence de presse ont été un véritable atout que nous avons obtenu grâce à l'appui de l'administration de la collectivité régionale.

La restauration n'a pas été à la hauteur de la manifestation, en raison d'un imprévu de dernières minutes qui nous a ôté la possibilité de mettre en place un service de restauration convenable sur les lieux de la compétition et pour la soirée.

De même, le Stationnement des chevaux devaient se faire dans des boxes prévus par la Région, mais n'ayant pas trouvé de prestataire pour leur construction dans les délais, il a fallu se rabattre sur des lignes d'attache dont le nombre fut insuffisant.

Suite aux comptes rendu, la question suivante est mise au vote :

Est-ce que le CREG réitère l'organisation du Grand-Caraïbe à la Cité Administrative Régional en partenariat avec le Conseil Régional ?

VOTE : Oui à l'unanimité.

Le choix du mode d'organisation et de la prise en charge de la manifestation (CRE seul ou CRE avec un club ou CRE avec un prestataire extérieur ?) se fera ultérieurement (vers décembre 2013).

2. Compte rendu de Pascal DUBOIS, référant FFE d'Outre-mer

Lecture du compte rendu de Pascal DUBOIS (cf annexe).

Sur proposition de Pascal DUBOIS, le CREG retient la possibilité d'avoir la présence du chargé de mission pour 2 interventions par an. Une durant le Grand-Caraïbe, l'autre hors des vacances scolaires afin que les enseignants et les jeunes cavaliers puissent avoir un apport technique supplémentaire.

Brigitte MOREAU demande aussi des formations pour les dirigeants de clubs, exemple sur les saisies auprès de la FFE, la gestion des centres équestres, ...etc ...

Jean-Claude MARIEMA évoque l'intervention de Pascal DUBOIS aux Ecuries de MARIVAT où quelques personnes ont pu avoir un cours. Ce cours gratuit n'était pas ouvert aux autres moniteurs.

Jean-David POQUET rappelle que « Marie LORET, et non les Ecuries de Marivat, a accueilli M. DUBOIS et son épouse pour pallier à un imprévu dans son programme personnel de détente et non professionnel. C'est par jalousie que certaines personnes reprochent à Marie LORET, maintenant d'avoir profité de cette occasion pour monter à cheval sur les conseils avertis de Pascal DUBOIS.....et plus grave: sans payer 15 €!!! Pour prendre le problème dans sa globalité, faut-il isoler les intervenants extérieurs du monde de l'équitation en dehors de leur intervention pour satisfaire la réflexion limitée de certaines personnes? Il faut préciser que de mettre les intervenants à l'hôtel coûte cher et ne crée pas la convivialité et le partage de connaissances que le CREG souhaite développer durant ces interventions. D'autre part les intervenants extérieurs sont tout aussi libres d'avoir des affinités avec des cavaliers Guyanais et de leur donner des conseils en dehors de leur temps de travail. »

3. Déclaration Unique de Compétition (DUC)

Suite à la multiplication des concours officiels sur notre territoire une réflexion est menée.

D'après les remarques de Pascal DUBOIS, notre territoire compte environs 200 cavaliers de concours. C'est un petit effectif comparé à la métropole. La multiplication des concours officiels et la création de deux championnats sur le territoire n'est pas judicieux car les moyens matériels, logistiques et financiers ne permettent pas aux cavaliers et aux clubs de mettre en avant 20 concours. C'est une perte pour l'ensemble des clubs organisateurs, une incompréhension des cavaliers et la dé-crédibilisation du championnat de Guyane.

Brigitte MOREAU met aussi en avant le fait que le CHK ne participe plus au championnat de Guyane, cela ne justifie plus leur participation en tant qu'organisateur de concours sur le championnat de Guyane. Conserver les concours au CHK obligerait la participation des clubs au CHK (même exclus par le CHK comme les Ecuries de la Pointe Liberté lors de la dernière compétition) étant donné que les cavaliers jouant le championnat de Guyane seront obligés de s'inscrire à tous les concours pour avoir un nombre de point suffisant. Il ne faut attribuer aucune DUC officielle au CHK.

Mathieu PEPIN LEHALLEUR précise que : « le Global CHK Tour n'est qu'un championnat annexe et que les cavaliers privilégieront le championnat régional. Quant à la viabilité économique incertaine d'un tel circuit mise en avant par Pascal Dubois, il suggère que le CHK fera son bilan en fin d'année et se rendra compte tout seul de l'intérêt ou pas de le maintenir. Il n'est pas nécessaire de prendre une mesure coercitive. »

Sur ces constats 5 propositions ont été faites :

- 1 – Le CREG conservent les DUC du CHK déjà attribués pour l'ensemble du Championnat de Guyane.
- 2 – Le CREG supprime les attributions des DUC du championnat attribués au CHK
- 3 – Le CREG valident l'ensemble des DUC proposé par les clubs sans restriction
- 4 – Le CREG validera seulement les concours du championnat
- 5 – Conformément aux préconisations de Pascal DUBOIS, le CREG n'attribue aux clubs qu'une seule épreuve officielle hors championnat de Guyane pour le reste de l'année sportive. Les attributions des épreuves du championnat restent inchangées, sauf demande des attributaires.

Après discussions, la proposition n°5 est soumise aux votes des membres.

« Le CREG n'attribuera aux clubs qui en feront la demande qu'une seule épreuve officielle hors championnat de Guyane pour le reste de l'année sportive. Les attributions des épreuves du championnat restent inchangées, sauf demande des attributaires. »

6 votes Pour – 2 Contres – 3 Abstentions (dont 1 abstention est invalidée)

4. Sélection pour le Grand-Caraïbe au Surinam

Les sélections du Grand-Caraïbe pour le Surinam se feront suite au Derby comme le stipule le règlement du championnat de Guyane :

« La sélection des cavaliers aux participations des concours extérieurs se fera en fonction :

- Du classement général Amateur pour l'épreuve dite « Grand-Prix »
- Du classement général Club Elite pour l'épreuve dite « Elite »
- Du classement général Club 1 pour l'épreuve dite « Espoir »
- Du Galop
- De la participation du cavalier sur le Grand caraïbe de Guyane et le prêt de son cheval en tant que propriétaire
- De l'offre d'accueil et d'hébergement des cavaliers invités lors du Grand Caraïbe Guyane. »

Les accompagnatrices seront Amadine DUCAT et Sarah BOUFFET **voté à l'unanimité.**

5. Congé Individuel de Formation (CIF)

Mlle BOUFFET Sarah devrait partir en congé de formation du 6 janvier au 28 novembre 2013 après acceptation de son CIF. Le CREG lance donc un appel à candidature pour un chargé de développement connaissant le contexte équestre et la Guyane sur un poste d'emploi d'avenir ou un CUI.

6. Tourisme

Suite à la démission d'Isabel LEROUGE, le Comité Directeur demande aux membres du Comité Tourisme de se réunir pour choisir un nouveau président.

D'autre part, Depuis son élection, Sandra DRISS (fléchage tourisme) n'a assisté à aucune réunion du Comité Directeur. Elle n'a jamais donné d'information sur son absence (pas d'excuse). Il est décidé de faire application de l'article 9.3 du règlement intérieur

« Absences : Tout membre du Comité ou du Bureau qui aura sans excuse reconnue valable, manqué à trois séances consécutives, soit au Comité soit au Bureau perdra ipso facto sa qualité de membre du Comité ou du Bureau. »

Le remplacement des deux membres se fera dans le cadre de l'article 13-c-a12 des statuts : *« En cas de vacance ou de démission d'une partie des membres du Comité directeur (au plus 50%), les postes sont pourvus, sur proposition du Président, par cooptation, par le Comité directeur lors d'un vote à la majorité absolue pour la durée restant à courir du mandat du Comité directeur.... »*

7. Points Divers

Suite à l'accident qu'il y a eu avec Kénia et un cavalier Surinamais, Azalée SAINT-JALM demande de faire une déclaration d'accident, le cheval étant boiteux après un panachage lors de la détente au paddock.

Mathieu PEPIN-LEHALLEUR informe que Kenneth (Suriname) ne respecte pas toutes les règles vis-à-vis des chevaux (nombre de sauts trop importants lors des détente, sélection des cavaliers ayant un trop petit niveau, ...). Il demande qu'un rappel des règles soit fait.

Fin de la Séance : 00h45.

Le Président
Jean-Claude MARIEMA

La secrétaire
Mélanie COLLOMBON

Annexes :

Bon pour pouvoir de Corinne BURETH et Alexandra TISON (non validé)
Compte rendu du DTN